62
1149.

LA GLOIRE
DE LOUIS XIV
SOUTENUE
PAR CELLE DE LOUIS XV.

Par Monsieur * * *

A PARIS, *au bas de la rue St Jacques.*

Chez PIERRE-MICHEL HUART, Libraire-Imprimeur de Monseigneur le DAUPHIN, à la Justice.

M. DCC. XLVII.

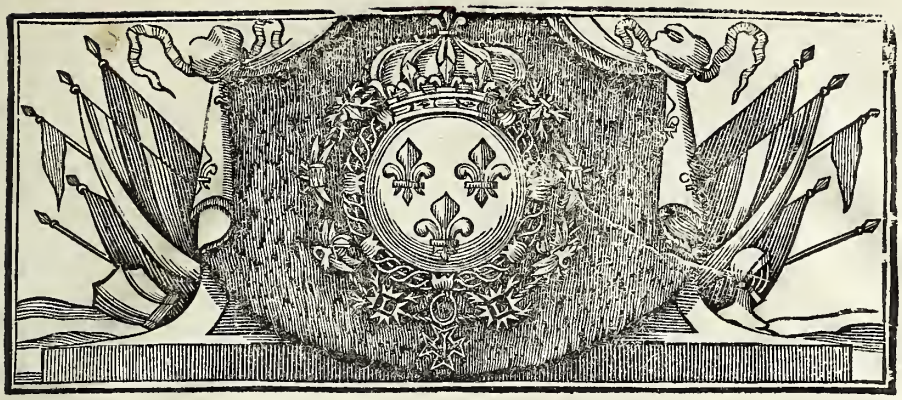

LA GLOIRE DE LOUIS XIV
SOUTENUE
PAR CELLE DE LOUIS XV.

QUE de LOUIS LE GRAND un Poëte charmé
Le reproduiſe au jour, dans un Vers animé,
Auſſi grand dans la Paix, qu'il le fut dans la Guerre,
Chéri comme les Dieux, craint comme eux ſur la terre ;
Que, pour le relever, un ſublime pinceau
De ſes rares vertus retrace le tableau :
La Gloire de ce Roi, par ſon Sang ſoutenue,
Mieux, que dans tous nos Vers, brille, & ſe perpétue.
Dans un autre LOUIS, je retrouve aujourd'hui
Les traits, que ce Héros réuniſſoit en Lui ;
Ses projets, ſon courage, & ſa haute ſageſſe,
Pour ſon Peuple ſoumis ſes ſoins, & ſa tendreſſe.
Quel mêlange divin de valeur, de bonté !
Source pure de gloire, & de félicité !
Tels que ſur l'horizon les rayons ſont paroître

La ſplendeur du Soleil, dont ils reçoivent l'être ;
Tel LOUIS triomphant reproduit à nos yeux
La Gloire du plus grand des Princes ſes Ayeux.
Digne Sang des BOURBONS, prodige de notre âge,
Je ne ſçais qui je dois admirer davantage,
Ou LOUIS, qui tranſmit ſes vertus dans Ton cœur ;
Ou TOI, dont l'Héroïſme en ſoutient la ſplendeur.
Combien de fois vit-on, d'un floriſſant Empire
L'éclat s'évanouir, quand le Monarque expire ?
Souvent le Fils s'endort, & perd dans le repos
La gloire, que le Pere acquit par ſes travaux.
De l'AUGUSTE Romain je vois le Trône illuſtre
Commencer, ſous TIBERE, à perdre de ſon luſtre :
Mais LOUIS fait douter, par cent faits glorieux,
Si l'AUGUSTE François régne encore en ces lieux.
Dans un champ de Bataille, ou devant une Place,
Sur l'Eſcaut, ſur le Rhin, par-tout il le remplace,
Par-tout il ſuit ſes pas ; & la Foudre à la main,
A l'Immortalité ce Roi s'ouvre un chemin.
Vous le voyez vainqueur, dans la plaine Belgique,
Enchaîner, d'une main, la fureur Britannique ;
De l'autre, foudroyer des Remparts, & des Tours.
Torrent impétueux, rien n'arrête ſon cours.

TIMIDE ſpectateur, NASSAU, plein de prudence,
De LOUIS, devant Mons, admira la vaillance.

Moins prudent, plus hardi, le jeune CUMBERLAND
Se prépare à combattre un Héros, qui l'attend.
» Allons, dit-*il*, marchons; qu'à travers le carnage
» Mes Bataillons ſerrés ſe faſſent un paſſage :
» C'eſt Tournay qui m'appelle ; il faut le ſecourir,
» Fondre, frapper, percer, triompher ou périr.
Ainſi qu'un fier Lion que ſon ardeur entraîne,
Pour l'inonder de ſang, il entre dans la plaine.
LOUIS d'un ſeul regard anime ſes Soldats,
Et force la Victoire à marcher ſur ſes pas.
Va, vole, di par-tout, bruyante Renommée,
Que bravant la fierté d'une nombreuſe Armée,
Qu'affrontant la Mort même, un intrépide Roi
A renverſé l'Anglois aux champs de Fontenoy;
Qu'en faveur des Vaincus, un excès de clémence
Appaiſe ſon couroux, déſarme ſa vengeance.
Et toi, Gloire immortelle, éleve des Autels
Au plus vaillant des Rois, au plus doux des Mortels :
Eterniſe les dons, que ſa main diſtribue
Au mérite modeſte, à la vertu connue.
Dans ton Temple déja ſont gravés tous ſes traits,
Ses combats, ſes travaux, ſon amour pour la Paix.
C'eſt là que les Beaux Arts, à l'abri de ſon Trône,
Fleuriſſent au milieu des horreurs de Bellone....
Quelles plaintes ! Quels cris ! Quel ſubit changement !
Que vois-je ? Le Roi touche à ſon dernier moment.

La Gloire conſternée au fond du Sanctuaire
Craint de perdre un Héros : la France pleure un Pere.
Gloire, France, voici votre jour le plus beau :
Jour heureux, où LOUIS triomphe du Tombeau !
L'amour, qu'il eut pour vous, lui raviſſoit la vie :
A peine il la reprend, qu'il vous la ſacrifie.
Tel que le Biſayeul ſe plaignant autrefois
Qu'un Fleuve impétueux retardoit ſes Exploits ;
En fait pâlir le Dieu, le traverſe à la nage,
Et le rend malgré lui témoin de ſon courage ;
Tel le Fils brave l'onde, & du Stix, & du Rhin.
J'admire, dans Fribourg, le vainqueur de Menin.
L'Ennemi dans les fers, & Bruxelles ſoumiſe,
Conſternent le Danube, & la fière Tamiſe.
C'eſt en vain que la Mer s'arme, combat pour vous,
Oſtende, & vous, Anvers, vous tombez ſous nos coups.
A peine par CONTY Mons eſt réduit en poudre,
Que Namur par CLERMONT eſt frappé de la foudre.
Ce Fils du grand CONDE', plein d'ardeur pour ſon Roi,
Reproduit dans Rocoux le beau jour de Rocroy.
Brûlans du noble feu qu'allume ſa préſence,
Les Chefs & les Soldats font triompher la France.
Comme un autre TURENNE, au milieu des Guerriers,
MAURICE (*) pour LOUIS moiſſonne des Lauriers.
CHARLES de ce Vainqueur redoute la pourſuite :

(*) *M. le Maréchal* DE SAXE.

455

Dans la Nuit, qu'il invoque, il va cacher ſa fuite.
Suſpens, Soleil, ſuſpens ton cours précipité;
Quelques momens encor prête-nous ta clarté.
Rocoux ſur les François répandra plus de Gloire,
Que ne fit de Nerwinde autrefois la Victoire.
Comme du Biſayeul, du Fils les grands ſuccès
Au lieu de nos Combats feront régner la Paix.
Achevons des deux Rois le brillant paralléle.
Pour la Foi, dans tous deux, que d'amour! que de zèle!
Que de traits reſſemblans! Leurs jours ſemblent par-tout
Se confondre, renaître, & ne former qu'un tout.
Du ſein de leur Vertu la Gloire naît, s'exhale,
Et répand ſur leur tête une lumiere égale.
La Gloire de ſes dons favoriſa toujours
Les Rois, qui pour leur Peuple expoſerent leurs jours.
Fille de l'Héroïſme, elle en eſt la Couronne.
Animé par l'éclat dont elle t'environne,
Que ne puis-je, GRAND ROI, peindre ton Equité,
Ta Valeur, ta Prudence, & ton Humanité?
De tes riches vertus le brillant aſſemblage
Feroit, en l'illuſtrant, couronner mon Ouvrage.
Ne le regrettons plus, ce Siécle glorieux
Où, ſous LOUIS LE GRAND, vêcurent nos Ayeux.
De ce Prince couvert d'une Gloire immortelle
Notre auguſte Monarque eſt l'image fidelle.

FIN.

LU & approuvé, ce 10 Décembre 1746, CREBILLON.

VU l'Approbation du Sr Crebillon, permis d'imprimer, à la charge d'Enregiſtrement à la Chambre Syndicale, ce 13 Décembre 1746, MARVILLE.

REGISTRE' ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, numero 3119, conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 10 Juillet 1745. A Paris, le 16 Décembre 1746. G. CAVELIER, Syndic.